

Synthèse de la formation 4 – développement de projets territoriaux

La formation s'est déroulée en plusieurs phases. Après une première partie de présentation générale du sujet et de la problématique en plénière, deux groupes ont été formés pour approfondir la thématique. Un groupe est resté en salle pour suivre une présentation reprenant en détail les différentes phases et des différents acteurs du développement d'un projet de territoire, tandis que le second groupe a travaillé sur les freins du développement de tel projet. Ce second groupe était constitué de personnes déjà bien aguerries au déroulé d'un projet, aux différents acteurs intervenant et à leurs interactions. Il s'agissant d'élus, de chargés de mission en collectivité, d'accompagnateurs.

Les freins au développement de projets territoriaux d'énergie :

A tous ces freins, le réseau [d'Énergie Partagée](#) et [d'Enercoop](#) apporte des solutions (outils, formation, financement, etc.)

1. Le contexte extérieur

- instabilité réglementaire
- pas de mesure des effets positifs d'un projet citoyen au-delà de la simple analyse économique (bénéfices social, environnemental)
- manque d'incitations => les bonus des AO CRE ne différencient plus les projets, la plupart des projets répondent avec le bonus. Ce n'est pas un critère de bonne intégration du territoire dans la gouvernance du projet.

2. Le contexte local

- est ce qu'il y a un groupe porteur ; qui porte le projet dans ses aspects citoyens, et comment le former
- possibles guerres de clocher entre les acteurs locaux
- des contestations (NIMBY)

3. Les compétences

- il faut des compétences techniques pour mener à bien un projet, les acteurs territoriaux ont souvent besoin d'être accompagnés
- il faut des modes de gouvernance adaptés, les développeurs ne sont pas toujours à la hauteur de ces enjeux, ni formés aux bonnes pratiques
- un besoin de retour d'expérience montrant la réussite des projets intégrant un caractère citoyen et territorial

4. La culture des acteurs

- La culture des différents acteurs (public, privé) est souvent différente et cela touche tous les niveaux
 - les acteurs du territoire
 - les développeurs
 - les banques, les assurances

5. Les risques

- financiers
- risque de contestation par les habitants si le projet est mis sur la place publique ; risque politique
- essoufflement des porteurs du projet (citoyen)

- d'une manière générale, on demande à un projet d'énergie renouvelable d'être plus vertueux, d'être plus tout qu'un autre type de projet. L'acceptation est moins bonne, moins évidente qu'un simple projet d'aménagement par exemple

6. Temporalité

- s'inscrire sur un temps long, au-delà d'un mandat politique
- l'essoufflement des porteurs du projet du côté des acteurs du territoire et des citoyens